



Faculté des sciences sociales | Faculty of Social Sciences
**École de développement international et mondialisation | School of
International Development and Global Studies**

DVM6515 A – Thèmes choisis : L'aide au développement Automne 2024

Information du cours

Horaire du cours

Lundi, 11h30 à 14h20 (en présentiel)

Information du professeur

Nom : Stephen Brown

Courriel : brown@uottawa.ca

Heures de bureau : Lundi, 15h à 16h (9 sept. au 2 déc., sauf semaine de lecture)

Avant d'envoyer une question par courriel, veuillez lire ce plan de cours au complet et explorer les ressources associées. Les réponses à plusieurs questions se trouvent dans ce document et nous renvoyons les étudiants au plan de cours si la réponse est déjà disponible. Veuillez attendre au moins deux jours ouvrables pour une réponse avant de faire un suivi.

Description du cours

Ce cours cherche à effectuer une analyse critique d'une gamme de questions qui sont au cœur de l'aide au développement. Il examinera les origines, l'évolution et les formes de l'aide, les genres de donateurs impliqués, leurs divers motifs et les débats autour d'initiatives politiques précises et de l'aide en général. Une référence particulière sera faite à l'évolution des politiques d'aide du Canada.

Résultats d'apprentissage du cours

Résultats d'apprentissage généraux

Après avoir complété le cours, les étudiant.e.s seront familiers/ères avec les principaux enjeux et débats concernant l'aide au développement et seront capables de formuler leur propre analyse critique.

Résultats d'apprentissage spécifiques

- Comprendre les principaux enjeux et débats concernant l'aide au développement
- Analyser de manière critique les perspectives présentées et les points forts/faibles des différents textes et approches
- Exprimer en classe une analyse personnelle succincte en rapport avec les lectures
- Concevoir et rédiger une analyse approfondie d'un aspect particulier de l'aide au développement sous la forme d'une dissertation
- Fournir des suggestions constructives sur les recherches en cours des autres étudiant.e.s.

Matériel requis

Toutes les lectures peuvent être obtenues via la bibliothèque universitaire, Brightspace ou téléchargées à partir des liens fournis ci-dessous.

Modalités d'évaluation

Participation

Ce cours est un séminaire, basé sur l'analyse collective de textes et non sur des cours magistraux. Il est donc essentiel que les étudiant.e.s fassent toutes les lectures avant d'assister au cours et participent activement.

Pour entamer la discussion dans les séminaires, chaque texte sera brièvement « présenté » (et non résumé) par un.e étudiant.e désigné.e d'avance. Il s'agira de faire quelques commentaires analytiques, d'évaluer de manière critique ou de poser des questions sur la lecture afin de susciter la discussion. Ces remarques préliminaires ne devraient pas durer plus de 2 à 3 minutes.

La présence aux séminaires est essentielle pour réussir le cours. La participation est évaluée chaque semaine de la façon suivante : absence = 0 ; présence sans participation = 1 ; participation minimale = 1,5 ; participation active jugée selon la *qualité* des interventions = entre 2 et 3 points. Des points seront déduits pour les retards. **Les étudiant.e.s qui manquent plus de trois cours, en totalité ou en partie, recevront la mention « EIN » comme note finale, ce qui correspond à un échec.**

Voici quelques questions pour guider votre lecture critique d'un texte. Elles ont pour but de vous aider à réfléchir à une lecture avant que nous n'en discutions en classe. Elles peuvent également vous aider à développer votre analyse pour une fiche analytique, mais elles *ne sont pas* censées constituer une liste de questions à adresser ou une formule pour la rédaction d'une fiche.

- Point de départ : Quel est l'objectif du texte ? A-t-il une question de recherche explicite ou implicite ? Quelle est-elle ?
- Question clé : Quel est l'argumentaire central du texte ? Est-il clairement énoncé ?
- À qui le texte s'adresse-t-il ? Comment contribue-t-il à un débat en cours ?

- L'argumentaire central est-il bien étayé ? Les preuves sont-elles suffisantes ? Y a-t-il des contre-arguments ou des contre-exemples qui remettent en cause l'argumentaire ?
- La logique de l'argumentaire est-elle convaincante ? Y a-t-il des lacunes dans la façon dont l'argumentaire est présenté ? Est-il fondé sur des prémisses injustifiées ? Existe-t-il une autre explication plausible ?
- Quel est le cadre théorique/analytique du texte ? Est-il bien intégré dans le texte ? Qu'apporte-t-il au texte ?
- Quelle est l'approche méthodologique du texte ? Est-elle appropriée ? La méthodologie présente-t-elle des faiblesses importantes ? Y aurait-il eu une meilleure façon de répondre à la question de recherche ?
- Dans quelle mesure les résultats peuvent-ils être généralisés au-delà du ou des cas examinés dans le texte ?
- Quelles sont les implications de l'argument ?
- Quels liens pouvons-nous établir entre cette lecture et les textes que nous avons lus précédemment, les discussions que nous avons eues en classe ou les approches théoriques ?

Fiches analytiques

Au cours du trimestre, les étudiant.e.s devront remettre trois, quatre ou cinq travaux courts (d'environ une page chacun, à simple interligne). Ils doivent être soumis via Brightspace avant le début du cours pour lequel la lecture est assignée. Ils doivent être téléversés sous forme de fichier Microsoft Word (.doc, .docx ou .rtf), et non sous forme de PDF ou d'un autre format.

L'objectif sera *d'analyser* une des lectures obligatoires à être discutées en classe. Il peut s'agir d'un commentaire analytique sur les arguments et le contenu de la lecture, ses implications logiques et/ou sa relation avec des théories ou d'autres lectures, en soulignant éventuellement des faiblesses importantes de la méthodologie, des preuves ou de la généralisation. **Il est impératif de se rappeler que ces fiches analytiques ne doivent pas être des descriptions, des résumés ou des appréciations personnelles des lectures.**

Quelques suggestions :

- Si vous soulevez des questions laissées sans réponse par le texte, essayez d'y répondre vous-même. Si vous citez des éléments qui manquent dans le texte, expliquez pourquoi ils sont importants et quel impact ils auraient sur l'argumentation de la lecture. S'ils ne font aucune différence, il n'y a pas lieu de soulever l'omission. Vous ne disposez que d'une page, alors utilisez-la pour faire valoir des points importants, et pas seulement pour pinailler.
- Si vous pensez que la lecture est brillante et que vous êtes d'accord avec tout, essayez d'étendre l'argument et de l'appliquer à d'autres domaines, en discutant

éventuellement des implications de l'argument/des conclusions pour les décideurs politiques.

- Soyez critique, mais n'oubliez pas d'être raisonnable et juste. Les auteurs disposent d'un temps et d'un financement limités pour mener leurs recherches, ainsi que d'un espace restreint pour les rédiger. Tous les textes ne peuvent pas couvrir tout ce qui peut être intéressant.
- Une dernière recommandation : Avant de soumettre votre document de réaction, relisez chaque paragraphe et demandez-vous si le contenu de ce paragraphe correspond à ce que dit l'auteur ou à ce que vous défendez. Si vous ne faites que répéter les arguments de l'auteur, supprimez le paragraphe. Cela peut être un défi, mais vous devez trouver votre propre voix.

Gardez à l'esprit que les textes scientifiques en sciences sociales ne sont pas censés être uniquement factuels, contrairement aux articles de journaux et aux entrées de Wikipédia qui fournissent uniquement des informations. Vous n'êtes pas censé.e en savoir plus que les auteurs sur les faits empiriques sur lesquels ils écrivent (mais vous ne devez pas vous abstenir de signaler des erreurs importantes si vous en voyez). Toutefois, en tant qu'étudiant.e diplômé.e, **vous devez être en mesure d'évaluer la qualité de l'argumentation du texte et d'établir des liens qui vont au-delà du texte**. Si vous trouvez cet exercice difficile, cela veut dire que vos capacités d'analyse mériteraient d'être renforcées. Considérez qu'il s'agit là d'une compétence importante que vous pourrez développer au cours du semestre.

En aucun cas, les fiches analytiques ne seront acceptées après le début du cours. Les étudiant.e.s doivent remettre un minimum de trois fiches au cours de trois semaines différentes. Si vous le souhaitez, vous pouvez remettre une fiche supplémentaire pour une ou deux autres semaines. Dans ce cas, les trois meilleures notes seront prises en compte dans le calcul de la note finale.

Il n'est pas permis de remettre plus de cinq fiches ou plus d'une fiche sur les lectures d'une même semaine. Il n'est pas possible de soumettre une sur une lecture qui a déjà fait l'objet d'une discussion en classe. Les étudiants qui soumettent moins de deux fiches recevront la note finale « EIN » (échec/incomplet).

Travail de recherche

Les sujets des travaux de recherche doivent avoir un lien avec l'aide au développement, définie au sens large. Ils peuvent analyser, par exemple, des aspects de l'aide non traités de manière approfondie dans les lectures (par exemple, l'historique de l'aide, l'assistance humanitaire, l'appui à la démocratisation, l'aide multilatérale, l'adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, l'efficacité de l'aide ou la sécurisation de l'aide) ou se focaliser sur l'aide d'un donateur spécifique ou d'un destinataire particulier. Les sujets doivent être approuvés en personne par le professeur au plus tard le 30 septembre. Si le sujet n'est pas approuvé, la note finale de l'étudiant.e sera réduite de 5 %. Les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à choisir un sujet qui contribuera à leur mémoire ou thèse de maîtrise, s'il y a lieu.

Un projet de recherche est à remettre au plus tard le 21 octobre avant le début du cours. Il doit inclure une ou deux questions de recherche, la ou les hypothèses préliminaires, un cadre théorique ou analytique et un plan (environ une page à simple interligne), ainsi qu'une bibliographie préliminaire annotée (commentée) comprenant au moins 12 sources « scientifiques », dont un minimum de six articles de revues scientifiques (pas de limite de pages). L'annotation est une spécification, en un paragraphe, de l'utilité de la source pour votre travail ; il ne s'agit pas d'un résumé du texte.

Les travaux de recherche doivent être remis au plus tard le 13 décembre à 23h59 via Brightspace, également dans un fichier Microsoft Word, et non en PDF ou dans un autre format. Leur longueur doit être d'environ 20 pages (dactylographiées, à double interligne, sans compter les notes et la bibliographie). Ces travaux doivent citer au moins 18 sources scientifiques, dont au moins neuf articles de revues.

Veuillez noter que les lectures obligatoires de ce cours peuvent être utilisées comme références, mais qu'elles ne comptent pas dans le nombre total de sources, pas plus que les comptes rendus de livres, les sites web ou les articles de « revues prédatrices ». Plusieurs chapitres d'un même livre ne comptent que pour une seule source. Cela peut sembler évident pour la plupart des étudiants, mais les sources qui ne sont pas citées dans le travail ne doivent pas être incluses dans la bibliographie et les entrées de la bibliographie doivent être classées par ordre alphabétique du nom de famille de l'auteur.

Aucune prolongation ne sera accordée si le professeur n'a pas donné son accord *au moins une semaine à l'avance*. Les exceptions de dernière minute ne seront accordées qu'en cas de maladie ou d'autres situations imprévues jugées sérieuses par la Faculté des sciences sociales et justifiées par des documents adéquats. **Chaque jour de retard entraîne une pénalité de 10 %. Les travaux et les propositions de recherche ne seront pas acceptés s'ils sont remis avec plus de cinq jours de retard.**

Sessions de remue-méninges

Lors des deux derniers cours du semestre (25 novembre et 2 décembre), nous passerons environ 10 à 15 minutes à poser collectivement des questions (que nous espérons utiles) et à faire des suggestions pour améliorer les travaux de recherches d'étudiant.e.s désigné.e.s d'avance. Les discussions seront basées sur des documents de 2 à 4 pages distribués à l'avance. Ces documents doivent indiquer clairement la question de recherche, l'argumentation provisoire, le cadre théorique/analytique, la structure du travail et toute autre information utile pour susciter de la rétroaction pertinente. La distribution des documents se fera au plus tard vendredi à 9h avant la séance en question. (Les modalités peuvent être modifiées ultérieurement en fonction du nombre d'inscriptions au cours).

Composantes de la note finale

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Fiches analytiques (3, 4 ou 5)	25 %	Au courant du trimestre
Projet de recherche	10 %	21 octobre
Travail de recherche final	40 %	13 décembre
Document pour remue-méninges	5 %	22 ou 29 novembre
Participation	20 %	Au courant du trimestre

Ce barème de notation s'applique à tou.te.s les étudiant.e.s. Veuillez ne pas demander de travail supplémentaire, de refaire un travail ou une hausse de votre note, car de telles mesures seraient injustes pour les étudiant.e.s qui n'auraient pas la même chance et, en outre, ne sont pas autorisées par les règlements universitaires.

Politique par rapport à la note EIN

Échec au cours – EIN (F) : en vertu de [l'article A.-3.6](#), l'étudiant est mis en échec lorsqu'il n'a pas accompli une ou des évaluations identifiées comme étant obligatoires dans le plan de cours approuvé par l'unité scolaire. À noter qu'une demande de différé refusée peut donc mener à un échec au cours.

Conformément au [Règlement académique A-9](#), tout.e étudiant.e qui s'interroge quant à une note qui lui a été attribuée doit communiquer avec le professeur afin de mieux comprendre les motifs ayant mené à cette note, et articuler ses inquiétudes. Si, malgré les explications fournies et les résultats de la discussion avec le professeur, l'étudiant.e reste convaincu.e que la note n'est toujours pas appropriée, il/elle se doit de recourir au mécanisme officiel de révision de notes prévu à cet effet. Pour plus de détails sur le fonctionnement de ce mécanisme et la manière de l'initier, voir le Règlement académique A-9 susmentionné. Il est à noter que le processus de correction et d'établissement des notes résulte de la connaissance et de l'expérience pédagogique que les professeur.e.s possèdent et mettent au service de l'apprentissage des étudiant.e.s. Il n'est pas acceptable de harceler les professeur.e.s à ce sujet, ou de persister à essayer de négocier sa note. À cet égard, les étudiant.e.s sont invité.e.s à prendre connaissance du [Règlement 130, « Droits et conduite responsable des étudiant-e-s »](#).

Travaux en retard

Tous les travaux doivent être soumis à la date et à l'heure prévues. Comme indiqué ci-dessus, les fiches analytiques remises en retard ne seront pas acceptées. En cas de retard dans la remise d'un plan ou d'un travail de recherche, une pénalité de 10 % sera immédiatement appliquée et une pénalité supplémentaire de 10 % sera appliquée pour chaque jour de retard suivant, jusqu'à un maximum de cinq jours, y compris les fins de semaine. **Après cinq jours, les**

plans et les travaux de recherche en retard ne seront plus acceptés et se verront attribuer la note zéro (0 %), ce qui entraînera la note EIN (F) pour le cours.

Calendrier du cours

9 septembre – Introduction

- Jean-Michel Servet, « Aide au développement : six décennies de trop dits et de non dits », *Revue de la régulation*, vol. 7, n° 1 (2010), pp. 1-21.
- Gérard Azoulay, « Les nouvelles formes de l'aide publique au développement et l'éventuel "retour de l'État" dans les pays d'Afrique subsaharienne », *Mondes en développement*, n° 153 (2011), pp. 57-70.

Lectures supplémentaires (si vous désirez plus de contexte sur l'aide. À noter que ces textes ne seront pas discutés en classe, ne pas écrire de fiche analytique)

- Stephen Brown, « Les grandes tendances de l'aide bilatérale », in Pierre Beaudet, Paul Haslam, Dominique Caouette et Abdelhamid Benhmade (dir.), *Enjeux et défis du développement international : Acteurs et champs d'action*, édition nouvelle et actualisée. (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2019), pp. 223-231.
- François Pacquement, « L'aide au développement à la veille de 2015 : évolutions stylisées d'une politique publique aux multiples facettes », *Quaderni*, n° 87, 2015, pp. 19-36.

16 septembre – Motifs

- A. Maurits van der Veen, « The goals of foreign aid », in *Ideas, Interests and Foreign Aid* (New York: Cambridge University Press, 2011), pp. 9-13. Ne pas écrire de fiche analytique sur cette lecture.
- Philippe Marchesin, « La politique française de coopération : l'aide-intérêt », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 13, n° 1 (2021), pp. 1-18.
- Ilan Kapoor, « Foreign Aid as G(r)ift », in *The Postcolonial Politics of Development* (Londres et New York, Routledge, 2008), pp. 76-94.
- Lars Engberg-Pedersen, Ida Marie Savio Vammen et Hans Lucht, « Can European foreign aid motivate people to stay in Africa? The root causes policy debate and irregular migration », *Development Policy Review*, vol. 42, n° 3 (2024), pp. 1-17.

23 septembre – Éthique et droits humains

- David Sogge, « Donors helping themselves », in B. Mak Arvin et Byron Lew (dir.), *Handbook on the Economics of Foreign Aid* (Cheltenham, R.-U. et Northampton, MA, Edward Elgar, 2015), pp. 280-304.
- John D. Cameron, « Revisiting the Ethical Foundations of Aid and Development Policy from a Cosmopolitan Perspective », in Stephen Brown, Molly den Heyer et David R. Black (dir.), *Rethinking Canadian Aid*, 2^e édition (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2016), pp. 55-69.
- Jessi Hanson-DeFusco, Sakil Malik, Rosine Assamoi, Antony Chiromba, Decontee Davis, Fidèle Marc Hounnouvi, Furqan B. Irfan, Patrick Faley, Djo Dieudonne Matangwa, Tambu Muzenda, Hanifa Nakiryowa, Andiwo Obondoh, S. Parveen, Ana Julia Pinales et Rugare Zimunya, « Unethical Issues in Twenty-First Century International Development and Global Health Policy », *International Studies Perspectives*, vol. 25, n° 1 (2024), pp. 60–85.
- Benoît Décary-Secours, « L'approche fondée sur les droits en développement : généalogie et état de la question », *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 38, n° 2 (2017), pp. 184-198.

30 septembre – Réduction de la pauvreté (date limite pour l'approbation des sujets de recherche)

Discussion en classe des attentes concernant les projets de recherche.

- Alain Girard et Bernard Schéou, « Quelle pauvreté réduire ? Le problème de la réduction utilitariste de la richesse », *Études caribéennes*, n^{os} 24-25, 2013, pp. 1-14.
- Owen Barder, « What Is Poverty Reduction? » (Washington, DC, Center for Global Development, 2009), 24 pp. Disponible à www.cgdev.org/sites/default/files/1421599_file_Barder_Poverty_Reduction.pdf.
- Jason Hickel, « The true extent of global poverty and hunger: questioning the good news narrative of the Millennium Development Goals », *Third World Quarterly*, vol. 37, n° 5 (2016), pp. 749-767.

7 octobre – Aide canadienne I

- Gouvernement du Canada, *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*, 2008, disponible à <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.8/TexteComple.html>. Ne pas écrire de fiche analytique sur ce texte.
- Gabriel C. Goyette et François Audet, « La politique publique d'aide humanitaire canadienne : entre croissance et incohérence », *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 37, n° 3 (2016), pp. 378–398.

- Molly den Heyer, « Untangling Canadian Aid Policy: International Agreements, CIDA's Policies and Micro-policy Negotiations in Tanzania », in Stephen Brown (dir.), *Struggling for Effectiveness: CIDA and Canadian Foreign Aid* (Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2012), pp. 186-216.
- Elizabeth Blackwood et Veronika Stewart, « CIDA and the Mining Sector: Extractive Industries as an Overseas Development Strategy » in Stephen Brown (dir.), *Struggling for Effectiveness: CIDA and Canadian Foreign Aid* (Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2012), pp. 217-245.

Lectures supplémentaires (ne seront pas discutées en classe, ne pas écrire de fiche analytique)

- David Black, « Canada in the Evolving World of Development Cooperation: The Dynamics of Deliquescence? », in Robert W. Murray et Paul Gecelovsky (dir.), *The Palgrave Handbook of Canada in International Affairs* (Cham : Palgrave Macmillan, 2021), pp. 367–389.
- Stephen Brown, « L'aide canadienne au développement », in Pierre Beaudet, Paul Haslam, Dominique Caouette et Abdelhamid Benhmade (dir.), *Enjeux et défis du développement international : Acteurs et champs d'action*, édition nouvelle et actualisée (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2019), pp. 249-253.
- Hunter McGill, « Canada's Aid Program since 1945 », in Mahmoud Masaeli et Lauchlan T. Munro (dir.), *Canada and the Challenges of International Development and Globalization* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa), 2018, pp. 69-87.

14 octobre – Semaine de lecture (pas de cours)

21 octobre – Aide canadienne II : questions de genre (date limite pour la soumission des projets de recherche)

Discussion en classe sur l'intégrité académique. Vidéo (en classe) : « La Politique d'aide internationale féministe du Canada » (Gouvernement du Canada, 2017, 2 minutes), https://youtu.be/YDZOvk_HaSc

- Paula Butler, « Gold 'n' Girls : Why Canada Weds Gender Equality with Mining Capitalism in Burkina Faso », in Rebecca Tiessen et Stephen Baranyi (dir.), *Omissions and Obligations: Canada's Ambiguous Actions on Gender Equality* (Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2017), pp. 141-164.
- Gouvernement du Canada, *Politique d'aide internationale féministe du Canada* (Ottawa, Affaires mondiales Canada, 2017), 78 pp.
- Laura Parisi, « Canada's New Feminist International Assistance Policy: Business as Usual? », *Foreign Policy Analysis*, vol. 16, n° 2 (2020), pp. 163–180.

28 octobre – Le secteur privé et le financement du développement

Discussion en classe des attentes concernant les séances de remue-méninges et le travail final.

- Nora Binet, « Le rôle des entreprises et des fondations privées dans la gouvernance mondiale agricole et alimentaire », *Mondes en développement*, 2014/1, n° 165, pp. 23-36.
- Moussa Diop, « Le partenariat public-privé : une alternative à l'aide publique au développement ? L'exemple des services urbains d'eau au Sénégal », *Mondes en développement*, 2014/1 (n° 165), pp. 79-92.
- Romain Weikmans, « Évaluation de l'aide et mobilisation financière internationale autour de l'adaptation au changement climatique », *Revue internationale des études du développement*, 2018/2 (n° 234), pp. 151-175.

4 novembre – ONG et dynamiques locales

- Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « Les ONG et la mesure du développement : entre performance et communication », *Revue Tiers Monde*, 2013/1 (n° 213), pp. 71-86.
- Lena Gutheil and Dirk-Jan Koch. « Aid Unchained: Examining Development Project Management Practices at Aid Chain Interfaces », *Progress in Development Studies* vol. 24, n° 2 (2024), pp. 97–112.
- Aurélie Quentin, « L'institutionnalisation du rôle des ONG au sein des politiques publiques financées par l'aide internationale : l'ambiguïté de la participation de la société civile. Le cas de la politique d'habitat en Équateur ». *Mondes en développement*, 2012/3 (n° 159), pp. 29-44.
- Rebecca Clouser, « Reality and rumour: the grey areas of international development in Guatemala », *Third World Quarterly*, vol. 39, n° 4 (2018), pp. 769-785.

11 novembre – Coopération Sud-Sud et « localisation »

- Sophie Wintgens, « La coopération Sud-Sud : le cas de la Chine en Afrique et en Amérique latine », in Arnaud Zacharie (dir.), *La nouvelle géographie du développement* (Bruxelles, Éditions Le Bord de l'Eau, 2016), pp. 157-173.
- Ludovic Joxe, « La "sudisation" du secteur de l'aide internationale : Entre opportunité d'émancipation et déplacement des rapports de domination », *Revue internationale des études du développement*, 2020/1 (n° 241), pp. 165-186.
- Helena de Moraes Achcar, « Re-Thinking Recipient Agency in South-South Cooperation: Strategies of Contestation, Strategies of Transformation and the South's Own View of Development », *Journal of Development Studies*, vol. 59, n° 11 (2023), pp. 1652-1669.

- Thomas McNamara, « Do the Chinese Bring *Chitukuko*? Rural Malawian Understandings of Chinese Development », *Journal of International Development*, vol. 29, n° 8 (2017), pp. 1149–1165.

18 novembre – Réflexions finales et le futur de l'aide

- Jean-Michel Severino et Olivier Ray, « La fin de l'aide publique au développement : mort et renaissance d'une politique publique globale », *Revue d'économie du développement*, vol. 19 (2011), pp. 5-44.
- Rémy Rioux et Jean-David Naudet, « Développement et lutte contre la pauvreté : de la réconciliation au changement d'échelle », *Politique étrangère*, 2021/1, pp. 65-75
- Andy Sumner, Nilima Gulrajani, Myles Wickstead et Jonathan Glennie, « A Proposal for a New Universal Development Commitment », *Global Policy*, vol. 11, n° 4 (2022), pp. 478–485.

25 novembre – Séance de remue-méninges

Matériel distribué à l'avance par les présentateurs/trices.

2 décembre – Séance de remue-méninges

Matériel distribué à l'avance par les présentateurs/trices.

Affirmation autochtone

ANISHINÀBE

Ni manàdjiyànàinig Màmìwininì Anishinàbeg, ogog kà nàgadawàbandadjig iyo akì eko weshkad. Ako nongom ega wìkàd kì mìgiwewàdj. Ni manàdjiyànàinig kakina Anishinàbeg ondaje kaye ogog kakina eniyagizidjig enigokamigàg Kanadàng eji ondàpinangig endàwàdjìn Odàwàng. Ninisidawinawànàinig kenawendamòdjig kije kikenindamàwin; weshkinìgidjig kaye kejeyàdizidjig. Nigijeweninmànàinig ogog kà nìgànì sòngideyedjig; weshkad, nongom; kaye àyànikàdj.

[Écouter la version audio](#)

FRANÇAIS

Nous rendons hommage au peuple algonquin, gardien traditionnel de cette terre. Nous reconnaissons le lien sacré de longue date l'unissant à ce territoire qui demeure non cédé.

Nous rendons également hommage à tous les peuples autochtones qui habitent Ottawa, qu'ils soient de la région ou d'ailleurs au Canada. Nous reconnaissons les gardiens des savoirs traditionnels, jeunes et âgés. Nous honorons aussi leurs courageux dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Renseignements supplémentaires importants

Ces informations sont **affichées** sur le site web de la Faculté des sciences sociales, à la section [Carrefour étudiant](#) sous l'onglet « [Ressources, règlements administratifs et académiques](#) ».

Droit de propriété intellectuelle du contenu de cours : Le ou la professeur.e conserve les droits d'auteur sur tout le matériel créé dans le cadre de son cours, y compris les cours en ligne, sauf s'il a conclu un autre accord selon sur droits d'auteur. Veuillez consulter la page web du [Bureau du droit d'auteur](#) ou consulter votre professeur.e.

L'intelligence artificielle (IA) et l'intégrité académique :

Les travaux de cours seront analysés à l'aide d'un outil de détection du plagiat pour vérifier la similitude textuelle. Ce processus implique que les travaux seront inclus comme documents sources dans la base de données de référence de l'outil, où ils seront utilisés uniquement dans le but de détecter des similitudes.

L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative, tels que ChatGPT, est fortement déconseillée. Si vous utilisez l'intelligence artificielle pour un travail dans ce cours, vous devez documenter cette utilisation dans une annexe au travail. La documentation doit préciser l'outil ou les outils utilisés, les invites utilisées pour générer le contenu, l'intégralité du contenu généré (sans aucune modification) et une explication de la manière dont les résultats de l'intelligence artificielle ont été incorporés dans le travail soumis. Le non-respect de cette exigence ou le fait de présenter comme sienne une idée ou l'expression d'une idée générée par l'IA sera considéré comme une infraction académique dans ce cours.

Santé et mieux-être : Il existe de [nombreuses ressources](#) qui peuvent vous aider.

[Règlement 130](#) - Droits et conduite responsable des étudiantes et étudiants : Le nouveau Règlement 130 sur les droits et la conduite responsable des étudiantes et étudiants établit un cadre régissant l'exercice et le respect des droits des étudiantes et étudiants dans leurs interactions entre eux et avec les autres membres de la communauté universitaire.

Politiques institutionnelles et règlements académiques : Il est très important de connaître les [politiques institutionnelles et les règlements académiques](#) associés à votre succès scolaire. Ci-dessous, une courte liste de règlements académiques clés avec lesquels vous devriez vous familiariser :

- **Intégrité académique et inconduite académique**

Si vous désirez des clarifications, veuillez consulter le [Règlement académique A-4](#) ou consulter votre professeur.e.

- **Le bilinguisme à l'Université d'Ottawa**

Selon le [Règlement Académique A-1](#) : « Les membres de la population étudiante ont le droit de rédiger leurs travaux et de répondre aux questions d'examen dans la langue officielle de leur choix, et ce, indépendamment de la langue d'enseignement du cours, à l'exception des programmes et des cours pour lesquels la langue est une exigence. »

- **Règlement - évaluation différée**

Selon le [Règlement académique A-8.6](#) : « les étudiantes et les étudiants peuvent demander au maximum une **(1) évaluation différée par cours** » Cette demande doit être soumise par le biais du formulaire en ligne [Déclaration d'absence à une évaluation](#).